

Accusé de réception en préfecture

013-241300276-20111117-2011 B443-DE

Date de signature : -

Date de réception : 23/11/2011



Acte rendu exécutoire par application des
formalités de télé-transmission au Contrôle
de Légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2011
PRÉSIDENCE DE MADAME LE PRÉSIDENT

2011_B443

OBJET : Sports - Fonds d'intervention 2011 réservé aux associations relatif à l'initiation et à la diffusion de la pratique sportive - Attribution de subventions

Le 17 novembre 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de Saint-Marc-Jaumegarde, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 10 novembre 2011, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Étaient Présents :

JOISSAINS-MASINI Maryse, Président - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CLOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DRAOUZIA Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles - MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-Lez-Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau - TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes Mirabeau, donne pouvoir à SLISSA Monique - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues, donne pouvoir à BARRET Guy - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS-MASINI Maryse - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à LOUIT Christian - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air, donne pouvoir à RIVET-JOLIN Catherine - PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air, donne pouvoir à FILIPPI Claude - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc

Excusé(e)s :

LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde

Monsieur Jacky PIN donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 17 NOVEMBRE 2011

Rapporteur : Jacky PIN

Thématique : Sports

Objet : Fonds d'intervention 2011 réservé aux associations relatif à l'initiation et à la diffusion de la pratique sportive – Attribution de subventions

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de la politique sportive de la Communauté, la création d'un fonds d'intervention pour l'initiation et la diffusion de la pratique sportive permet de soutenir, depuis 2004, les associations qui organisent des manifestations sur le territoire de la Communauté.

Le présent rapport propose de valider l'attribution de 3 subventions à des associations sportives pour un montant de 6.000 €uros.

Exposé des motifs :

Dans le cadre de sa politique sportive, le Conseil de Communauté du 6 février 2004 a autorisé la création d'un fonds d'intervention réservé aux associations relatif à l'initiation et à la diffusion de la pratique sportive.

La présente délibération a pour objet de poursuivre cette politique en soutenant financièrement les associations qui organisent des manifestations sportives sur le territoire du Pays d'Aix.

Il convient de rappeler les critères d'intervention de la Communauté du Pays d'Aix, tels qu'adoptés par le Conseil de Communauté dans sa délibération n°2004-A010 du 6 février 2004.

Ainsi pour le fonds d'intervention relatif à l'initiation et à la diffusion de la pratique sportive, il a été décidé d'attribuer une subvention plafonnée à 5.000 € et égale au maximum à 50% du budget prévisionnel.

Les subventions qui vous sont proposées sont détaillées en annexe de la présente délibération dans le tableau récapitulatif ci-joint.

Les modalités de paiement des subventions concernées ont été adoptées par la délibération du Bureau de Communauté le 8 avril 2005 (délibération n°2005-B086).

Evénements sportifs relatif à la diffusion et à l'initiation de la pratique sportive

GU 2011	Manifestation	Association	Date	Commune Association	Budget Global	Subvention Sollicitée	Subvention allouée	Discipline	Sub N-1	Convention
853	32ème édition du tour pédestre	COMITE DES FETES DE PUYLOUBIER	4/9/11	PUYLOUBIER	5 000 €	1 500 €	1.500 €	Course pédestre	1 500 €	Non
962	Soutien aux compétitions Profutsal	MISTRALS PROFUTSAL	2011	MEYREUIL	19 431 €	5 000 €	3.000 €	Futsal	2 000 €	Non
704	La Foulée de St Claude CPA	MEYRARGUES ANIMATIONS	01/05/2011	MEYRARGUES	3 605 €	1 500 €	1.500 €	Course pédestre	1 500 €	Non

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales;

VU la délibération n°2004-A010 du Conseil communautaire du 6 février 2004 relative au fonds d'intervention réservé aux associations pour l'initiation et la diffusion de la pratique sportive ;

VU la délibération n°2005-B086 du Bureau communautaire du 8 avril 2005 relative aux modalités de paiement des subventions aux associations ;

VU la délibération n°2009_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau, et notamment celle d'attribuer des subventions, et le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000 € ;

VU l'avis de la Commission Sports en date du 27 octobre 2011;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

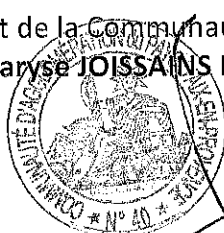
- **ATTRIBUER** 3 subventions à des associations sportives telles que présentées dans le tableau récapitulatif ci-dessus mentionné pour un montant de 6.000 Euros;
- **PRECISER** que ces subventions seront versées selon les conditions de paiement de la délibération n°2005-B086 du Bureau Communautaire du 8 avril 2005;
- **AUTORISER** Madame Le Président ou son représentant à signer l'ensemble des documents y afférents;
- **DIRE QUE** les dépenses en résultant seront prélevées sur le Chapitre 65 Nature 6574 qui présente les disponibilités suffisantes.

OBJET : Sports - Fonds d'intervention 2011 réservé aux associations relatif à l'initiation et à la diffusion de la pratique sportive - Attribution de subventions

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSANS MASINI



21 NOV. 2011